

Comités de pairs

Pourquoi?

Groupe professionnel qui permet de se pencher sur des aspects techniques et scientifiques d'une profession en vue d'élaborer des stratégies ou des outils visant à améliorer la qualité de la pratique professionnelle. Les travaux visent à évaluer et améliorer la qualité pour l'ensemble des membres concernés par le sujet traité.

Qui?

2-8 membres de la même profession ou de professions différentes mais ayant un sujet et des objectifs communs.

Quand?

Les membres décident des sujets à traiter et des moyens à mettre en place (durée et fréquence des rencontres, échéancier) pour actualiser leur mandat.

Comment?

1. Les membres élaborent une proposition de projet et la transmettent au conseil exécutif du Conseil Multidisciplinaire pour approbation
→ Courriel : multidisciplinaire.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
2. Les membres élaborent des objectifs et un plan de travail pour les rencontres du comité de pair
3. Suite à la complétion du projet, les membres complètent un formulaire résumant les travaux effectués et les conclusions
4. Guide complet pour avoir accès à la procédure et aux formulaires à utiliser :
→ Onglet : comités et conseils / conseil multidisciplinaire / comités permanents du CM / comités de pairs

Exemples de comités de pairs

Physiothérapie

Mise à jour de l'offre de service avec la clientèle cardio-respiratoire

Nutrition clinique

Révision de protocoles écrits

Service social

Étude sur l'épuisement professionnel

Psychologie

Analyse des besoins en psychologie de la santé en CH

Ergothérapie

Familiarisation des ergothérapeutes du service à l'évaluation fonctionnelle PRPP
et de son canevas.

Orthophonie

Élaboration d'un plan de traitement et d'intervention informatisé

Audiologie

Dépistage néo-natal : Démarches à suivre en vue du développement d'un
dépistage auditif des nouveau-nés et élaboration d'une fiche de notation des
émissions otoacoustiques.